

Conseil de Quartier Epine – Pavé du Moulin

Vendredi 27 janvier 2017

Présents : Evelyne Ledez, Philippe Fort, Régine Leseutte, Abdeslam Rahaoui, Micheline Demeyère, Virginie Dearaujo, Bernard Vanbelle, Christophe Tournemaine, Micheline Georges

Excusés : Claudine Younes-Matton, Fatima Boudjema, Jean-Pierre Desrumaux

Absents : Quentin Thommen

Madame Ledez introduit la réunion du Conseil de Quartier en expliquant que la dernière réunion en plénière date du mois d'octobre. Le 12 novembre, lors de la consultation sur la lecture à Hellemmes, trois conseillers étaient présents, et il n'y avait pas beaucoup d'habitants malgré la publicité faite autour de cette réunion.

Pour la plénière, un compte rendu a été fait. Micheline Georges demande à ce que les comptes rendus envoyés par mail soit fait en « Copie Conforme Invisible » (CCI) et donc que les adresses mails ne soient pas visibles.

La Présidente du Conseil de Quartier ajoute qu'il y a eu un peu de monde lors de la réunion publique, et que de nombreuses questions ont été posées.

Le 23 novembre, il y a également eu la visite de l'Assemblée Nationale, et l'accueil d'Audrey Linkenheld, Députée du Nord (et de la deuxième circonscription dont Hellemmes fait partie), fut excellent. Les conseillers ont notamment pu assister à la séance des questions au gouvernement. L'ensemble des conseillers remercient Audrey Linkenheld pour cette visite, qui a permis de visiter cette institution avec les conseillers d'autres quartiers hellemmois. Enfin, le Conseil de Quartier demande à recevoir la photo de groupe prise ce jour.

- **Biennale**

Evelyne Ledez revient sur ce qu'est la biennale, évènement qui se déroule tous les deux ans. Pour Hellemmes, en 2017, le BIAM intéressera le quartier de l'Epine. Une réunion s'est faite en présence de Philippe Fort et d'Evelyne Ledez. Il y aura le graphe de l'AKADO, fait par un artiste de l'Epine qui travaillera avec les habitants du quartier. Le conseil le sollicite pour présenter son projet lors d'un prochain conseil. Cela se fera notamment grâce aux financements de la politique de la ville.

Un graphe sera également fait par deux artistes ukrainiens. Les différents projets mis en œuvre sur le quartier permettront aux deux artistes de s'en inspirer. Ce sera un graphe coloré, vivant, qui s'imbriquera dans le quartier selon Monsieur Fort.

A la demande de Madame Ledez, un graphe sera fait sur les volets de la salle Coget, afin d'égayer celle-ci. La thématique retenue sera la future architecture du groupe scolaire, le graphe étant aussi participatif. Il faut savoir que les deux derniers projets mentionnés seront fait en mai 2017.

Evelyne Ledez a enfin demandé qu'un graphe soit fait sur la passerelle du Pavé du Moulin, et en cas de réponse positive, il ne serait cependant fait qu'en 2019, lors de la prochaine édition de la biennale. L'idée n'est donc pas perdue mais il faudra patienter un peu.

- **Protocole de participation citoyenne**

Ce projet intéresse plus le quartier du Pavé du Moulin. Il existait auparavant dans le quartier de la Guinguette, un groupe d'habitants constitué en voisins vigilants, avec toutes les dérives que cela pouvait entraîner. Ce groupe, sous l'impulsion de la mairie, a évolué vers un dispositif de participation citoyenne, avec un cadre sous la forme d'un protocole d'accord entre la ville, la police nationale et les citoyens désignés.

Madame Ledez explique qu'avec ce système, on systématise les relations entre les autorités (police, mairie) et les citoyens désignés dans un quartier. La Présidente aimerait que les conseillers restituent ce qu'ils pensent de ce dispositif lors de la prochaine réunion du Conseil de Quartier.

Evelyne Ledez ajoute que ce dispositif peut s'étendre à d'autres quartiers de la commune.

Monsieur Tournemaine demande s'il y a eu un bilan de ce qui se passe dans le quartier de la Guinguette à ce sujet. La Présidente précise que oui, mais que le problème reste que les informations remontées ne doivent pas se faire de manière personnelle.

Christophe Tournemaine ajoute qu'il ne connaît pas les personnes référentes de la Guinguette, malgré le fait que sa mère habite dans ce secteur (15 rue du 11 novembre).

Monsieur Rahaoui pense que tous les habitants doivent avoir une relation privilégiée avec la Police et la Mairie. Monsieur Tournemaine répond que le dispositif et sa finalité n'est pas la même que pour les problèmes d'ordre privé. Les conseillers débattent autour de cette question. En effet, il ressort que les remontées à titre privé n'auront pas moins d'importances que les remontées des personnes référentes. La seule différence est que les questions collectives et les problèmes collectifs seront mieux pris en compte. Des moyens de communication spécifique entre les forces de l'ordre et la mairie seront mis en place.

L'engagement des personnes référentes devra être plein et entier sur ce type de dispositif comme l'affirme la Présidente du Conseil de Quartier, confirmant les propos de Philippe Fort.

Madame Ledez n'impose pas cette idée, mais il est opportun que le quartier du Pavé du Moulin soit le second quartier à mettre en œuvre ce dispositif. Le conseil de quartier

reviendra sur cette question lors de la prochaine réunion. Madame Ledez propose de faire intervenir Madame Picavet, personne référente sur le quartier de la Guinguette et co-présidente du Conseil de Quartier Guinguette – Semeuse, lors du prochain conseil également.

- Spectacle de solidarité « Moulin d'Or »

Le spectacle a lieu le 5 février au profit des Restos du Cœur d'Hellemmes. Les droits d'entrée sont de 5 € en denrées alimentaires non périssables. Cela est fait en relation avec Sandy Loisir et Créartistik. Il s'agit de la 10^{ème} édition du spectacle.

Madame Ledez regrette que les personnes et associations participantes ne soient pas assez citées.

- **Questions diverses**

Le second journal de l'Épine est sorti également. C'est un journal intéressant pour passer les communications sur le quartier. Madame Ledez regrette que l'intervalle entre la parution et la distribution soit long. De même, une partie du quartier ne semble pas couverte.

Pour ce journal, Artemo se charge de faire les articles, et le bailleur ICF prend à sa charge l'impression du document. Cependant, comment se fait-il que le journal ne soit pas distribué dans le quartier ? Ce qu'il faut savoir, c'est que le gardien, Monsieur Buchet, était absent depuis quelques temps, ce qui peut expliquer la non distribution.

Ensuite, Madame Ledez remonte aux conseillers une information relative à l'aire de jeux de l'Épine. Il y a un complément de dotation de 12 000€ en plus de celui déjà installé et 6 000€ de la part de la Députée Audrey Linkenheld.

Anne-Sophie Bultez-Leduc viendra en conseil afin de présenter cette opération et de discuter de cette future aire de jeux. Régine Leseutte revient sur l'aire de jeux qui a disparu il y a quelques temps et qui était bien placée pour les familles. Ce serait positif selon la conseillère que la nouvelle aire soit placée à cet endroit.

Madame Leseutte aimerait également redire que l'entrée de l'aire de jeux est boueuse, ce qui pose problème, sachant que l'information a déjà été remontée dans une précédente réunion du Conseil de Quartier.

Madame Ledez demande à Philippe Fort de faire un point d'étape sur les marchés de plein air étudiés au Conseil Communal de Concertation. Monsieur Fort n'a pu se présenter à la dernière réunion, et l'un des problèmes est que les marchés de Lille sont mentionnés en permanence, et surtout celui de Wazemmes, ce qui n'est pas le cas pour Hellemmes ou Lomme. Monsieur Fort a également fait une contribution écrite demandant de citer Hellemmes sur la mise en place de la zone bleue ou du bus mis à disposition par l'espace senior, tout cela ayant été ajouté au document.

Philippe Fort parle ensuite de la commission culture et de l'inclusion sociale portée par Laurent Guyot, Adjoint au Maire de Lille. Le problème reste que Lille ne parle que de Lille.

Ensuite, Virginie Dearaujo explique que l'annulation de sa manifestation est due à un manque d'espace pour stocker du matériel. Ce n'est pas normal pour Madame Ledez que le quartier n'ait pas de lieu pour stocker du matériel, et que la Mairie puisse dire qu'il n'y a pas ce type de lieu sur le quartier, Monsieur Liétart ayant lui-même expliqué qu'il n'y a pas de salle et qu'une fête de quartier puisse donc être annulée pour cela.

Monsieur Fort ajoute que s'il n'y pas de lieu de stockage, il ne peut y avoir d'évènements non plus sur le quartier. Madame Ledez ne peut pas promettre qu'il y ait une salle mais n'accepte pas qu'il y ait un blocage par rapport à ce sujet. La salle des Primevères pourrait permettre de stocker du matériel même si elle ne peut pas accueillir du public.

Micheline Georges a été interpellé par des habitants de la rue Paul Kimpe, qui ne peuvent plus sortir de leur quartier et sont obligés de passer par Lezennes. Cela a déjà été dit et il n'y a aucun retour. Une pétition a été faite et il n'y a eu aucun retour de Monsieur le Maire. Cette question a aussi été traitée lors de la réunion publique. Anne-Sophie Bultez-Leduc s'est engagée à voir le problème en relation avec les services du Département qui sont compétents sur cette question.

Par rapport à la signalétique, Madame Georges s'est aperçue que la salle Coget n'est pas répertoriée dans le quartier, ainsi que l'école Rostand. Madame Ledez ajoute que c'est exactement la même chose pour le quartier de l'Epine. Les conseillers demandent qu'une signalétique soit mise en place. Frédéric Marchand présentera également le dispositif mis en place pour les enfants lors de leur transfert pendant les travaux du nouveau groupe scolaire, et ce que sera la nouvelle école. Pendant cette période de construction, des préfabriqués seront posés pour faire office d'école sur le terrain multi sports. C'est un magnifique projet qu'il faut expliquer.

Philippe Fort prend la parole pour expliquer qu'une dame, habitant le 64 rue Marcellin Krebs, s'est vue planter au bout de son jardin un sapin, qui désormais ne permet plus un ensoleillement de son jardin comme auparavant. Elle ne demande pas d'enlever le sapin, mais plutôt de l'élaguer, ou en tout cas de voir ce qu'il est possible de faire. Le sapin a été posé à cet endroit pour cacher un pylône électrique.

Monsieur Vanbelle parle de l'impasse des Berbéris et d'un fil électrique passant à travers un arbre. Cela est dangereux et il faudrait traiter ce problème de manière urgente.

Réunion du Conseil de Quartier (Epine) : Vendredi 17 mars à 18h30

Pour le Conseil Epine/Pavé du Moulin

**La Présidente
Evelyne LEDEZ**